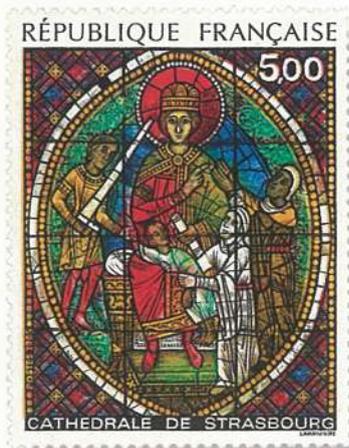
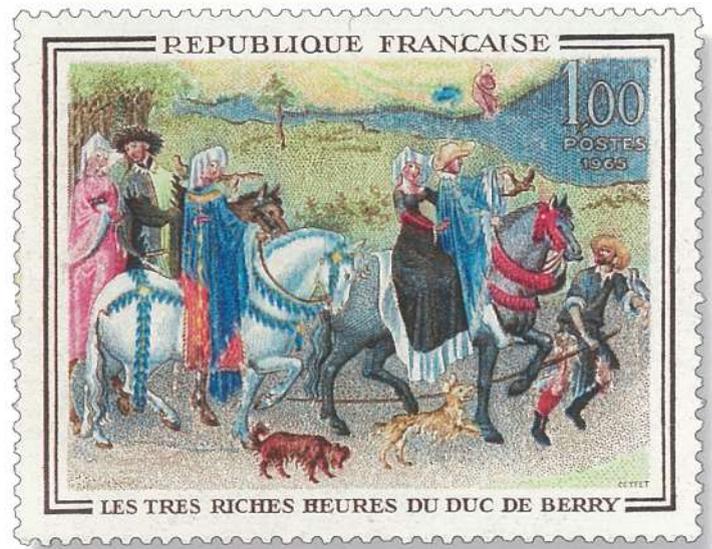




DEL. & SCULP.

JOURNAL DE L'ART DU TIMBRE GRAVÉ

© Tous droits réservés



Rétrospective 10 ans d'ATG
& projet de dépôt à
l'UNESCO
de la gravure en creux,
imprimée en taille-douce

Éditorial du Président	3	Mamarazzi ?	8-9
Le timbre gravé, patrimoine culturel	4-5	Brèves et manifestations	10
L'art contemporain	6	Tout sur ATG	11
Actualité	7		

Pour adhérer à l'association *Art du Timbre Gravé* ou consulter son site internet, rendez-vous en page 11.

Directeur de la publication : Pierre Albuisson

Rédacteur en chef : Pierre Albuisson

Comité de lecture : Pierre Albuisson, Claude Andréotto, Gérard Guyart, Nicolas Prudhomme.

Conseil d'administration ATG :

Président : Pierre Albuisson — *Vice-président* : Yves Beaujard —

Trésorier : Gérard Guyart — *Trésorier adjoint* : Joël Cavaillé —

Secrétaire générale : Monika Nowacka — *Membres du Conseil* :

Claude Andréotto, Aurélie Baras, Louis Boursier, Elsa Catelin, Jean-François Decaux, Claude Jumelet, André Lavergne, Ève Luquet, Michel Melot, Gautier Toulemonde, Jean-Paul Véret-Lemarinier

Relations publiques / événements Paris — Île-de-France : Jean-François Decaux
(courriel : jeffdecaux@noos.fr)

Courriel Del. & Sculp. : artdutimbregreve@gmail.com

Site internet : Jérôme Dumoux. <http://www.artdutimbregreve.com>

Art du Timbre Gravé — siège social : Les Essertines,
71220 Vérovres
(association loi 1901 n° 0713004604 — article 3 des Statuts)

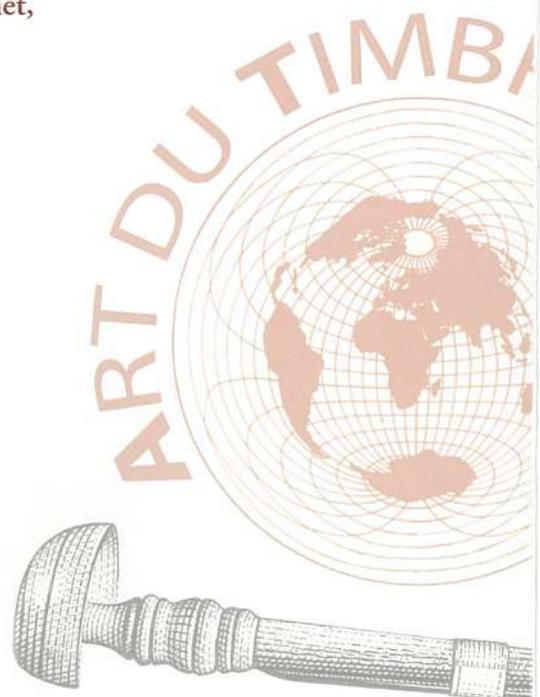
Création graphique, relecture & mise en page : Nicolas Prudhomme
www.le-livre-service.com

Impression : imprimerie Garet, Z.I., rue d'Amiens, 60120 Breteuil

Ont collaboré à ce numéro : Pierre Albuisson, Alice Bigot, Laurence Le Tiec, Nicolas Prudhomme

2

La rédaction n'est pas responsable des textes, illustrations, dessins ou photocopies publiés qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. La reproduction, même partielle, des articles ou illustrations contenus dans ce numéro est strictement interdite.



En 1^{re} de couverture :

- *Mme Vigée-Lebrun, gravure de Claude Jumelet, d'après toile de l'artiste*
- *Heures du duc de Berry, gravure par René Cottet d'après tableau des frères Limbourg*
- *Vitrail de la cathédrale de Strasbourg, gravure de Jacky Larrivière (le Jugement de Salomon)*



Éditorial

A

vos marteaux ! Enfoncez le clou !

Anaxagore, en 500 avant Jésus-Christ, déclarait : « L'Homme est intelligent parce qu'il a une main. » Et l'Ancien testament nous apprend que « Le Sage est celui qui peut exercer un métier manuel. » Plus près de nous, Denis de Rougemont a dit : « La vraie condition de l'Homme, c'est de penser avec les mains ».

Une civilisation sans l'existence des métiers d'Art n'existerait pas.

Les diverses manifestations de la sensibilité de l'Homme l'ont amené à créer divers objets, à la fois pratiques et esthétiques. Aussi est-il vraiment difficile de penser ou d'imaginer une société où la rentabilité industrielle aurait définitivement raison des productions artistiques et manuelles de qualité comme le sont les timbres-postes dessinés et gravés en taille-douce.

L'originalité ne s'accommode pas du nivellement et de l'uniformisation ; elle s'accompagne de la fantaisie créatrice individuelle, avec des formes d'appréhension du réel directes et vraies. La rationalisation extrême de nos sociétés modernes ne chassera jamais l'Art et toutes ses expressions. Même si dans les plus récentes formes d'Art contemporain on peut ressentir la perte des valeurs émotionnelles et de toutes sensibilités.

Pierre Dehaye, premier président de la « Société d'encouragement au métier d'Art » nous dit : « La cause des métiers d'Art n'est ni une nostalgie passéiste ni une affaire économique concernant quelques catégories professionnelles, c'est une grande cause parce que c'est une affaire de civilisation ; il s'agit de la cause de l'Homme. » Et notre association *Art du Timbre Gravé* – par sa vitalité et ses objectifs – participe aux fondements de cette Cause.

Le grand Paul Valéry a fait graver sur une des parois du Palais de Chaillot ceci :

DANS CES MURS VOUÉS AUX MERVEILLES J'ACCUEILLE ET GARDE LES
OUVRAGES DE LA MAIN PRODIGIEUSE DE L'ARTISTE ÉGALE ET RIVALE
DE LA PENSÉE – L'UNE N'EST RIEN SANS L'AUTRE .

Ces pensées ont été les fondements de mes années de présidence, pour préserver la gravure de timbre en taille-douce et une belle philatélie basée sur une collection d'œuvres d'Art.

En 2005, à mon initiative, avec l'aide de nombreuses personnes passionnées par l'Art du dessin et de la gravure en taille-douce, nous avons créé cette belle association, *Art du Timbre Gravé*. Après 11 ans de services pour cette association, Gérard Guyart notre trésorier, Yves Beaujard vice-président, et moi-même président, avons décidé de nous retirer du bureau de l'association tout en restant à son conseil d'administration. Si le poste de trésorier de Gérard Guyart a trouvé successeur, les deux autres postes sont à pourvoir. Ces postes seront effectifs à partir de l'Assemblée générale du mois de mai 2016 à Paris.

Pierre Albuison



LE TIMBRE GRAVÉ, PATRIMOINE CULTUREL

Le timbre gravé : comment et pourquoi le faire reconnaître comme patrimoine culturel immatériel ?

Cette question a été évoquée (il me semble) plusieurs fois par Pierre Albuisson au sein de l'association de l'*Art du timbre gravé*. Au cours de mes études j'ai eu la chance de découvrir à la fois le timbre gravé et le patrimoine culturel immatériel. Mon mémoire de Master en développement culturel et valorisation du patrimoine posait cette question : Comment valoriser le/s savoir-faire du timbre gravé ? Je souhaite aujourd'hui vous présenter, brièvement, ce qu'est le patrimoine culturel immatériel et en quoi le timbre gravé peut prétendre, selon moi, à cette appellation.

En 2003, la France a ratifié la convention de l'Unesco sur le patrimoine culturel immatériel. Cette convention est née d'une évolution lente des mentalités européennes sur la notion de patrimoine. Le « patrimoine culturel immatériel » ou PCI regroupe « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culture ». Il comprend les savoir-faire artisanaux, transmis de génération en génération, évoluant au fil du temps et tous les objets qui y sont associés. Le but de cette convention, et de cette notion, est de respecter et de valoriser les pratiques culturelles qui fondent et font vivre l'identité des peuples.

La Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité a pour but de valoriser, de communiquer et de reconnaître l'importance culturelle des éléments concernés. L'inscription d'un élément part de la volonté des communautés (dans notre cas les graveurs, les imprimeurs, les philatélistes) et d'un État de s'engager dans la sauvegarde d'un patrimoine culturel immatériel. L'inscription donne une visibilité mondiale au savoir-faire qui en fait l'objet.

Cette valorisation influence toujours les détenteurs

du savoir-faire ; elle encourage le maintien de leur haute qualité de production par un sentiment de fierté et permet ainsi d'assurer une continuité dans les pratiques ; elle favorise la transmission par la valorisation. Cela peut se caractériser par la création d'ateliers dédiés (comme dans le cas de la Tapisserie d'Aubusson), par la naissance de vocations chez les jeunes, par l'ouverture de musées ou la création de bourses d'études spécifiques. L'inscription permet aussi une forte augmentation de la demande internationale car elle positionne ce savoir-faire comme « de qualité » ; elle est perçue comme une forme d'évaluation des produits. Les publics vont donc être plus sensibles à une création labélisée Unesco car cela est un gage de qualité et d'authenticité.



Il y a actuellement 35 éléments classés par l'Unesco comme relevant de savoir-faire liés à l'artisanat. Parmi eux, seuls deux savoir-faire relèvent du domaine de l'impression : l'imprimerie chinoise à caractère mobile en bois, inscrite depuis 2010 sur la liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente – il s'agit d'une pratique ritualisée de l'imprimerie datant du XII^e siècle, allant de la gravure des caractères à l'impression de la généalogie des clans – et la technique de la xylogravure chinoise (inscrite en 2009 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel). La xylogravure chinoise est un savoir-faire artisanal qui



exige la collaboration d'une demi-douzaine d'artisans maîtrisant parfaitement l'art de l'imprimerie, doués d'une grande dextérité et de l'esprit d'équipe. Il s'agit d'une technique de gravure en creux suivant un processus très précis d'impression ancestrale. Ces savoir-faire chinois, inscrits sur les listes de l'Unesco, résonnent avec la gravure telle que pratiquée pour le timbre.

« Le patrimoine culturel immatériel c'est l'esprit d'un peuple, dans ses valeurs, dans ses actes, dans ses œuvres, dans ses institutions, dans ses monuments et dans ses sites. »

Le timbre gravé devrait être inscrit à l'inventaire français.

Remarquable par la technicité des savoir-faire qu'il nécessite, il transmet de génération en génération l'histoire et la représentation symbolique du pays qui l'émet. L'inclusion à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France est soumise à neuf critères définis par le comité du patrimoine ethnologique et immatériel du ministère de la Culture et de la Communication. Ces critères permettent de déterminer l'éligibilité ou non de l'élément. La procédure peut se faire sous deux formes : en répondant à l'appel à projet, diffusé annuellement sur le site du ministère de la culture, ou sous la forme d'une candidature spontanée. Si la proposition est validée, l'élément est inclus au sein de l'Inventaire national. Ainsi il pourra ensuite être soumis comme élément à inscrire sur les listes du PCI international par la France à l'attention du comité de l'Unesco ou faire l'objet d'une candidature multinationale.

Il est nécessaire de l'inscrire à l'inventaire français afin de le soumettre, par le système de partage de dossier multinational, pour une inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité. Il est pour l'Unesco très important de favoriser la coopération et l'entraide entre les cultures. Le timbre gravé – par son statut de messager international des cultures du monde – est patrimoine culturel immatériel permettant de promouvoir la diversité culturelle.

Alice Bigot

Voir texte de la convention sur
<http://www.unesco.org/culture/ich/fr/convention>

Alice Bigot a choisi de s'orienter dans la culture et l'art car il s'agissait pour elle d'un espace de réflexion qui permettait de joindre à l'apprentissage de la maîtrise technique, de la création plastique, d'autres centres d'intérêts : les mathématiques, la philosophie et la sociologie.

Après avoir pris des cours toute sa jeunesse en dessin, en peinture et en sculpture, elle intégra le département de peinture et de dessin de la Haute école d'art et de Design de Genève. Elle sortit en 2012 diplômée d'un Master en pratique artistique contemporaine. Master pour lequel elle écrit un mémoire qui interrogeait le statut de la peinture comme art « réactionnaire » en liant les problématiques d'évolution des techniques, d'avant-garde, d'académisme et de savoir-faire en lien avec l'histoire de l'art. Suite à ce master, elle rejoint Amsterdam, où elle suit à distance une Licence de sociologie (pour se « cultiver »). En parallèle, elle participe à plusieurs expositions dont une personnelle à la Maison des Arts plastiques de Rhône-Alpes.

En 2014 elle intègre le Master Développement Culturel et Valorisation des Patrimoines de Cergy, M2 réalisé en alternance à La Poste, au sein du service de conception des timbres de collection. Son sujet de mémoire portait sur la valorisation du timbre gravé au travers des procédés nationaux et internationaux mis en place par les États. Il s'agissait d'étudier les possibilités de valorisation de ce savoir-faire artistique et artisanal, ses spécificités et plus particulièrement la possibilité d'un classement comme patrimoine culturel immatériel.

Nul doute que ce travail exemplaire de master servira à notre association pour présenter l'Art du timbre gravé au patrimoine culturel immatériel UNESCO.



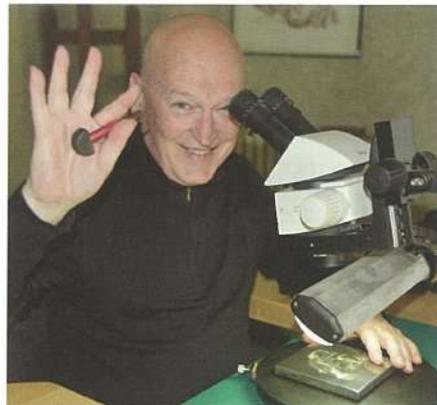
© dessiné par Pierre Gandon, gravé par Jules Piel, 1954



L'ART CONTEMPORAIN...

J'ai passé tellement de bons moments de lecture que je ne résiste pas à vous présenter ce livre – magistralement documenté – sur l'art contemporain ou plutôt... **CONTENT POUR RIEN** ou **COMPTANT POUR RIEN !!!** ... à votre choix...

Pierre Albuissou



Ce n'est qu'un au revoir... à bientôt !

On ne rit pas de l'Art Contemporain ! Le public le sait bien.

Cela ne se fait pas. On passerait pour un beau, ou pire : pour un nazi !...

Depuis plus de trente ans, on est respectueux de l'AC, on est plein de componction, d'admiration ébahie. On s'incline devant sa haute moralité politique, sa « mission critique », son dérangement salvateur.

Eh bien non ! Nicole Esterolle n'est pas dupe.

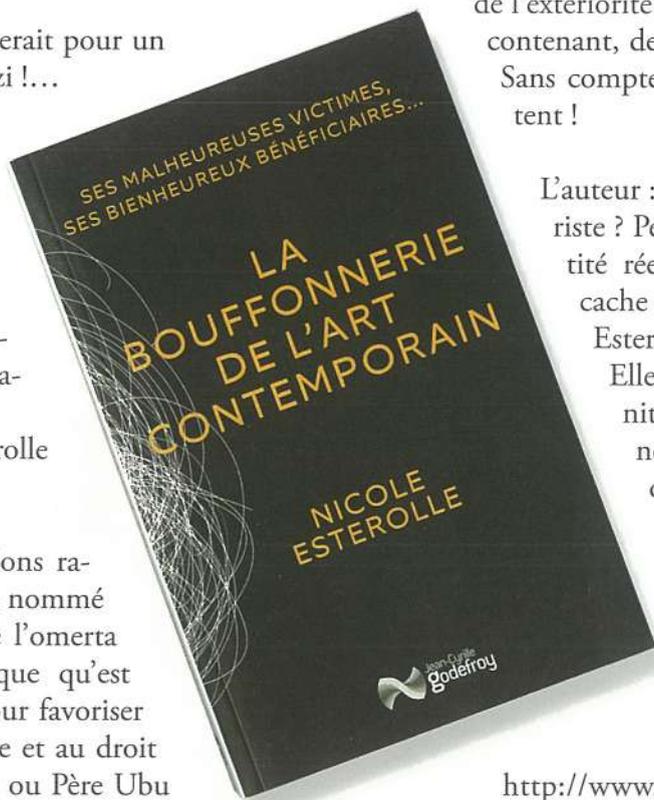
Son livre, plein d'informations rares et précises, arrive à point nommé pour parachever la levée de l'omerta sur cette anomalie historique qu'est l'art dit contemporain et pour favoriser le retour au sens élémentaire et au droit commun, dans un domaine où Père Ubu était devenu le roi, entouré de ses innombrables bouffons du financial art.

Oui, l'art dit contemporain est une gigantesque bouffonnerie, dont les malheureuses victimes sont les artistes de l'intériorité et du contenu sensible, et

dont les heureux bénéficiaires sont les artistes de l'extériorité spectaculaire, du paraître, du contenant, de la posture et de l'imposture. Sans compter les financiers qui en profitent !

L'auteur : Artiste, critique d'art, galeriste ? Peu de gens connaissent l'identité réelle, connue ou non, qui se cache sous ce pseudonyme : Nicole Esterolle.

Elle a choisi cette « clandestinité » pour que son éventuelle notoriété ne perturbe pas la qualité des informations et des réflexions fournies dans les irrévérencieuses chroniques qu'elle livre mensuellement, depuis trois ans, à une vingtaine de milliers d'abonnés.



<http://www.schtroumpf-emergent.com/blog/>

18 € TTC, France.
www.editionsjcgodefroy.fr



ACTUALITÉ

MAIS OÙ SONT PASSÉES LES ÉPREUVES D'ARTISTES ?

Depuis presque un an déjà nous ne voyons plus rien venir et ce qui semblait ne devoir être qu'un retard dans l'attribution des épreuves d'artistes tourne à l'inquiétude et fait le buzz dans le milieu des graveurs de timbres ; d'un contretemps ne passons pas à une remise en cause.

Nous sommes tous très attachés à cette tradition qui veut que nous recevions les témoignages imprimés, en tirage très limités, des timbres gravés en taille-douce. C'est la dernière intervention manuelle du travail artistique, réalisée sur une presse à bras, et l'aboutissement de nombreuses heures de patience.

Nous apprécions, à juste titre, ce privilège et bon nombre de philatélistes avertis montrent l'intérêt qu'ils y portent ; or, depuis plus de 10 mois, par manque du personnel nécessaire, le circuit est bloqué.

Au début de novembre 2015, par un mail provenant de l'Atelier de Presse à Bras, il nous a été proposé dans le cadre de la reprise des activités, de choisir 2 timbres afin d'amorcer le retour à la normale. Hélas sans suite, à moins que cela soit conditionné par les expéditions. Peut-être serait-il possible de faire appel à un apprenti, un stagiaire ou un imprimeur.

Voilà en tout cas un sujet qui nous préoccupe et qui semble faire l'unanimité auprès des graveurs de timbres qui se sont consultés cette semaine.

Nous aurons l'occasion d'aborder ce sujet au Salon Paris Philex.

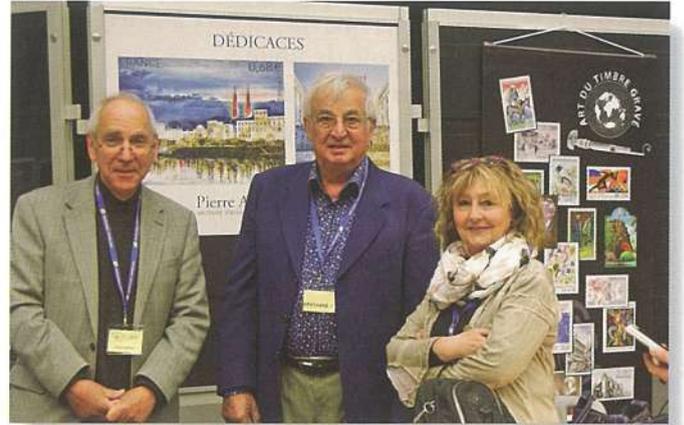
En attendant, essayons de prendre contact avec l'imprimerie de Périgueux et peut-être serons-nous fixés quand vous lirez ces lignes.

Bien cordialement à tous,

Yves Beaujard
Vice-Président d'ATG

LE 10^E ANNIVERSAIRE D'ATG

À Mâcon, au mois de mai dernier, en même temps que l'exposition Phila-France, s'est tenue l'Assemblée générale d'Art du Timbre Gravé. La 10^e édition ! 10 ans... déjà ?



Ce fut l'occasion de rappeler les débuts de l'association, les efforts de chacun, le chemin parcouru pour que renaisse le « vrai » timbre gravé.

Après quelques années pauvres où la production de timbres gravés était tombée à un maigre 8 %, nous sommes revenus à un niveau plus satisfaisant : environ 50 % et avons pour objectif d'atteindre 60 %.

Ce fut aussi pour Pierre Albuissou, notre président, le moment de nous faire réfléchir à l'avenir. Passage de témoin nécessaire, renouveau dans les responsabilités, Pierre nous annonçait que l'association avait besoin d'autres « responsables » tant il est vrai que chacun doit participer pleinement.



Quant aux démonstrations de gravure organisées lors de ces trois journées, elles connurent un grand succès. Le public se pressa nombreux, pressant de questions les artistes – autant sur la formation à suivre que sur les techniques employées.

D'ores et déjà, l'organisation de tels événements nous est réclamée !



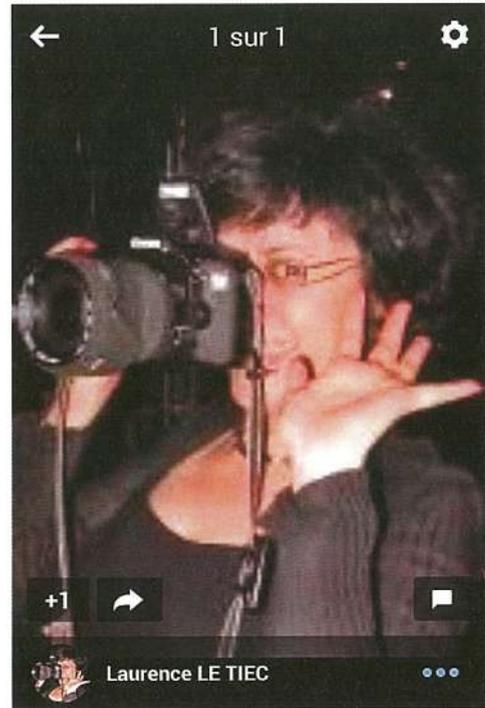
MAMARAZZI ?

Très discrète, mais... lorsqu'elle se met à rire c'est une véritable explosion de joie de vivre !
Son bonheur ? se trouver au milieu de tous ses amis d'Art du Timbre Gravé. Là commencent les rafales de photos de notre pro' : la Mamarazzi d'ATG !!!

Après 11 années, il y a des milliers de photos, sans discrimination : les philatélistes, les négociants, les artistes, la presse philatélique, les agents de La Poste, et même les passionnés de passage.
Patience et détermination. Par ses visuels, Laurence Le Tiec a construit une œuvre : la mémoire d'ATG.

Et ne vous imaginez pas qu'elle va s'arrêter là... car, en plus de ses dons de photographe, par ses compétences comptable et son altruisme, elle va succéder à la trésorerie de l'association et remplacer à ce poste notre ami Gérard Guyard.

Un bel exemple.
Bravo Laurence ! on t'adore.



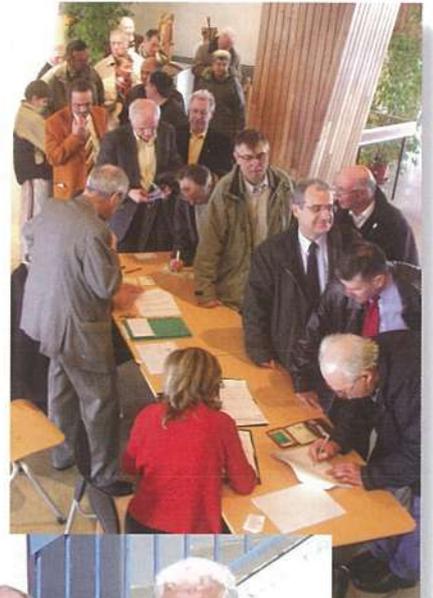


25 mars 2006 :
la toute 1^{re} assemblée
d'Art du Timbre Gravé.

Nous étions alors déjà
900 membres à
Dompierre-les-Ormes
(Saône-et-Loire),
à la Galerie européenne
de la Forêt et du Bois.



© photos Laurence Le Tiec





BRÈVES & MANIFESTATIONS

Paris-Philex 2016 sera certainement l'événement philatélique phare de l'année, du 19 au 22 mai.



L'exposition philatélique 2016, à caractère national, regroupera tous les acteurs du timbre-poste, pour satisfaire les collectionneurs d'Île-de-France, de province et de l'étranger :

- un Championnat de France, avec sa compétition philatélique de plus de 200 cadres,
- le 89^e Congrès de la FFAP,
- des stands de négociants français et étrangers, des Postes étrangères,
- un stand de La Poste, avec les émissions Premier Jour et timbres à date,
- des stands de partenaires philatéliques, comme l'Académie de Philatélie, l'Art du Timbre Gravé et l'Adresse Musée de La Poste...

Renseignements :

PARIS PHILEX 19 au 22 mai 2016
Paris expo Porte de Versailles - Hall 2.2
1 place de la porte de Versailles
75015 Paris

Venez nombreux !

Assemblée générale d'ATG :

L'assemblée annuelle aura lieu le samedi 21 mai à partir de 10h, aux alentours de la Porte de Versailles. Le lieu exact sera bientôt communiqué aux Adhérents par courrier.

Suggestions :

Après la formidable rétrospective au Grand Palais concernant l'œuvre d'Élisabeth Louise Vigée-Lebrun, après « Fragonard amoureux » au musée du Luxembourg, après « Fantastique ! L'estampe visionnaire » au Petit Palais, après la Journée des Métiers d'Art des 1-3 avril, voici quelques expositions qu'il est encore temps d'aller voir :

Paul Klee

à Paris, du 6 avril au 1^{er} août 2016, le Centre Pompidou met à l'honneur le peintre dans une perspective inédite, consacrée à l'ironie romantique, caractéristique de son œuvre.

L'Art et l'enfant

à Paris, du 10 mars au 3 juillet 2016
Avec cette exposition, le Musée Marmottan Monet met en avant les enfants dans l'art. De Cézanne à Picasso, en passant par Renoir et Matisse, on étudie alors quelle place les artistes et la société ont donné aux chérubins, du XIV^e au XX^e siècle.

Chefs-d'œuvre des musées de Budapest

à Paris, du 9 mars au 10 juillet 2016, au musée du Luxembourg. 80 peintures, dessins et sculptures de Cranach, Dürer, Raphaël, Greco, Goya, Manet, Gauguin, Kokoschka, et 10 œuvres hongroises emblématiques...

Livre

Une mémoire philatélique des camps, par Michel Claverie, aux éditions du Signe. L'auteur, fils de déporté, fait preuve d'une approche originale de cette histoire terrible par le biais de la philatélie. 29,00 €, 160 p.



REJOINDRE L'ASSOCIATION

Adhérez, faites adhérer vos amis à l'Art du Timbre Gravé

L'Art du Timbre Gravé est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Née de la rencontre entre professionnels de l'art de la gravure, dessinateurs, journalistes spécialisés, philatélistes et amateurs d'art, son but est de promouvoir – par tous les moyens – l'art de la gravure en générale et, en particulier, le timbre-poste en taille-douce ainsi que tous documents philatéliques le mettant en valeur, tant en France et en Europe qu'à l'étranger.

L'Art du Timbre Gravé est membre de Manifestampe, Fédération nationale de l'estampe (www.manifestampe.org)

Pour les adhésions (cotisation de 20 € par an), s'adresser à : Joël Cavaillé, *Art du Timbre Gravé*
21 rue de la Sente du Couvent
78660 Boinville le Gaillard
courriel : jj.ca@orange.fr

En plus de recevoir gratuitement une gravure originale par année et deux revues semestrielles, les adhérents d'ATG bénéficient de l'entrée gratuite dans les musées postaux suivants :

L'Adresse Musée de la Poste :

34 Bd de Vaugirard, 75731 Paris cedex15

Musée La Poste en Roussillon :

66110 Amélie-les-Bains-Palada

Musée de la Communication en Alsace :

68340 Riquewihr

Musée des Télécommunications en Flandres :

12, avenue Foch, 59700 Marcs-en-Barœul

Association du Musée postal des anciens ambulants de

Toulouse : 70, rue Pierre Cazeneuve, 31200 Toulouse

Art du Timbre Gravé possède un site internet et un blog

Tous les renseignements sur www.artdutimbregrave.com
Actualités, objectifs de l'association, événements, dédicaces, salons philatéliques...

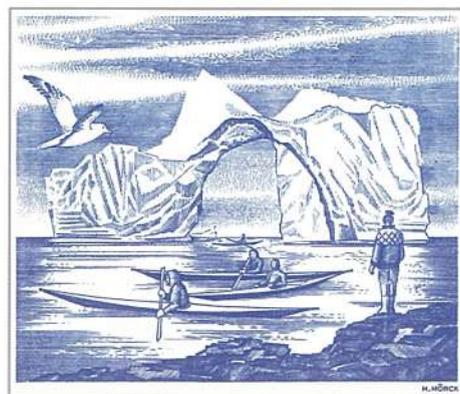
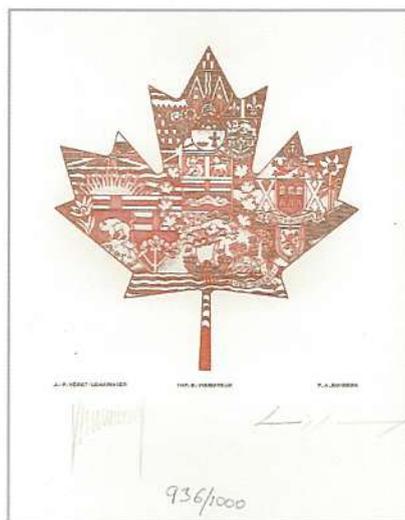
Le blog vous informe sur les nouvelles émissions de timbres, les dessinateurs et graveurs de l'association, les événements auxquels participe *Art du Timbre Gravé*.



Gravures vendues par l'Art du Timbre Gravé

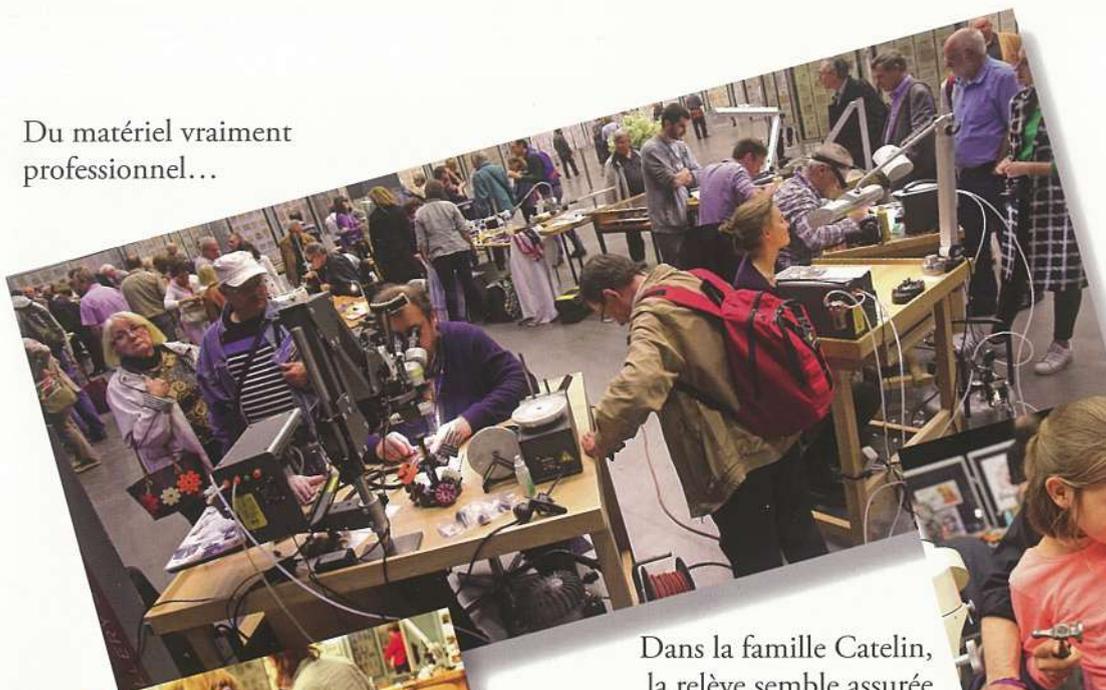
Une gravure est offerte à chaque adhérent à l'occasion du Salon philatélique d'automne. Chacun peut l'obtenir en main propre ou la recevoir par courrier en fin d'année.

Pour les anciennes gravures, commandez auprès de Joël Cavaillé (prix préférentiel de 10 € pour les membres d'ATG, au lieu de 20 €).



Ci-contre, deux des gravures offertes par *Art du Timbre Gravé*. Voir le site internet pour les autres.

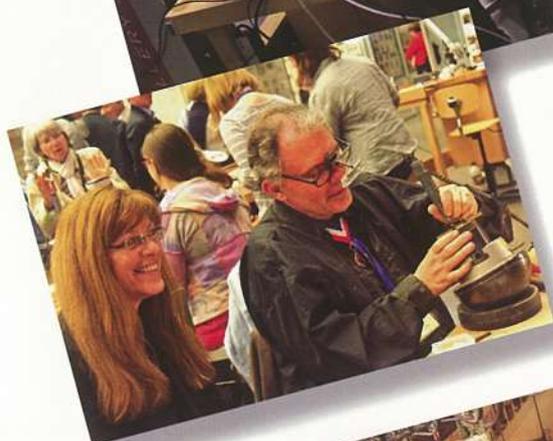
Du matériel vraiment
professionnel...



Dans la famille Catelin,
la relève semble assurée



Jean-Luc Seigneur,
M.O.F. médailleur



Ambiance conviviale
avec les adhérents
d'Art du Timbre Gravé,
à la Maison
des Vins de Mâcon



Démonstrations de gravure dans
des domaines variés

10^e anniversaire de l'association